

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/102

✓ S/13127

28 février 1979

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 25 de la liste préliminaire^x
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre datée du 28 février 1979, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter d'urgence à votre attention un crime terroriste perpétré par l'OLP hier, le 27 février 1979, sur un marché de Jérusalem, ainsi qu'un attentat qui aurait dû également avoir lieu au même endroit, la veille, mais qui par bonheur a pu être évité.

Le 27 février, à 14 h 34, une explosion a eu lieu au centre du marché en plein air de Mahane Yehuda. Elle a fait cinq blessés. Le propriétaire de l'étal près duquel l'explosion s'est produite a été gravement blessé. Les autres blessés sont un homme, une femme et ses deux enfants (une fillette de trois ans et un garçon de 11 ans).

Selon l'agence de presse iraquienne, l'organisation terroriste qui se donne le nom d'OLP et se dissimule sous la bannière d'un mouvement de libération nationale a revendiqué ce crime.

En outre, la veille, un puissant engin explosif a été également découvert au même endroit. Un démineur de la police a pu le désamorcer à temps et une véritable catastrophe a ainsi été évitée.

On se rappellera que le marché en plein air de Mahane Yehuda, à Jérusalem, a été à de nombreuses reprises la cible d'actes de terrorisme au cours des années, l'objectif étant à la fois de détruire et de semer la mort parmi les acheteurs, qui sont principalement des femmes et des enfants vaquant à leurs occupations quotidiennes. Le dernier incident de ce genre a eu lieu le 18 janvier 1979 et j'en ai fait état dans la lettre que je vous ai adressée le même jour (S/13041).

Les deux incidents qui font l'objet de la présente lettre correspondent aux mêmes intentions que la série d'activités criminelles dont j'ai parlé dans mes lettres du 23 novembre 1978 (A/33/388), du 21 décembre 1978 (S/12978 et S/12979), du 14 janvier 1979 (S/13028^x), du 17 janvier 1979 (S/13037), du 18 janvier 1979 (S/13041), du 24 janvier 1979 (S/13053) et du 29 janvier 1979 (S/13058). Tous ces

^x A/34/50.

A/34/102
S/13127
Français
Page 2

crimes ont un point commun : ils visent l'assassinat massif de civils, ce qui est l'objectif déclaré de l'organisation terroriste en question.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de la liste préliminaire, et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM
